



TEP ET TESTS DE SELECTION - BPJEPS APT - 2023

Les tests de sélection IRSS

Épreuve physique de sélection n°1 : Suivi de cours collectif

- Les candidats suivent un cours collectif dispensé par un professionnel. Ils sont évalués sur leur coordination, leurs qualités physiques, leur propreté gestuelle et leur placement

Épreuve physique de sélection n°2 : Sport collectif

- 2 équipes de candidats s'affrontent, s'auto-arbitrent et sont jugées sur leurs aptitudes motrices, leur coopération offensive et défensive

Épreuve physique de sélection n°3 : Course d'orientation

- Les candidats réalisent une course d'orientation. Ils sont évalués en fonction du temps réalisé lors de la course des balises trouvées. Cette épreuve se déroule dans un parc

Épreuve écrite de sélection n°1 : Épreuve rédactionnelle

- Cette épreuve porte sur les connaissances générales en lien avec le BP concerné, elle a pour finalité l'expression écrite et la réflexion du candidat - durée 1h

Épreuve écrite de sélection n°2 : QCM

- Cette épreuve porte sur les connaissances générales en lien avec le BP concerné – durée 30 min

Épreuve orale de sélection

Entretien portant sur les expériences, les motivations le projet professionnel du candidat ainsi que le projet de formation – durée 15 min

Toute note inférieure à 6 de moyenne sur un groupe d'épreuves (physiques, écrites et orales) sera considérée comme éliminatoire !